

Centre Inffo

Tourisme : un plan pour l'emploi et la formation des saisonniers

Le gouvernement engage un plan sur trois ans pour valoriser les métiers saisonniers du tourisme et fidéliser les salariés qui rejoignent le secteur. Il comporte plusieurs mesures destinées à soutenir la formation avec pour objectif de dynamiser les recrutements et de faciliter les évolutions professionnelles.

Par [Estelle Durand](#) - Le 07 juin 2023.

A la veille de la saison estivale, le gouvernement se mobilise pour résorber les difficultés de recrutement qui frappent le tourisme, un secteur qui emploie environ 300 000 saisonniers chaque année. L'hôtellerie-restauration est particulièrement touchée par ces tensions. Au cours de la dernière période estivale et de l'hiver 2022-2023, 65 000 postes de saisonniers n'ont pu être pourvus faute de candidats, selon le gouvernement.

La formation, levier de recrutement

Présenté le 31 mai, le plan engagé pour la période 2023-2025 vise à dynamiser les embauches et à améliorer l'emploi des saisonniers. Il agit, pour ce faire, sur plusieurs leviers dont la formation. Pour détecter et recruter des candidats, les périodes d'immersion en entreprises seront encouragées et les formations courtes privilégiées. Le plan prévoit par exemple de tripler le nombre d'entreprises inscrites sur la plate-forme « [Immersion facilitées](#) » pilotée par Pôle emploi et de former et recruter 10 000 demandeurs d'emploi d'ici à 2025. Dans cette optique, des préparations opérationnelles à l'emploi collective (POEC) d'une durée de 35 à 70 heures contre une centaine habituellement seront déployées.

La formation, outil de fidélisation

Le plan a aussi pour ambition d'encourager la formation des saisonniers au cours de leur vie professionnelle. Aujourd'hui, selon le gouvernement, seul un saisonnier sur cinq déclare « *s'être formé avec un objectif professionnel au cours des douze derniers mois* ». Pour soutenir le développement des compétences des saisonniers, l'État mise sur le FNE-formation. Depuis cette année, le dispositif conçu pour accompagner les mutations économiques est ouvert aux saisonniers et salariés recrutés pour l'organisation de grands événements sportifs tels que la coupe du monde de rugby qui aura lieu cette année et les Jeux olympiques de 2024. L'État prévoit d'aller plus loin en consacrant 10 millions d'euros par an à la formation des saisonniers au titre du FNE-formation (sous réserve de l'obtention des crédits en 2024 et 2025).

Accompagner les saisonniers

Dans le cadre de ce plan, le service public de l'emploi sera mobilisé pour accompagner les saisonniers dans leur recherche de formation et d'emploi entre deux contrats. Des réunions d'information animées par Pôle emploi et les Missions locales seront par exemple organisées à titre expérimental dans 15 territoires

touristiques à la fin de l'été. Plusieurs mesures visent par ailleurs à résoudre les problématiques de logement des saisonniers et à faciliter ainsi les mobilités.

Ces dispositions s'inscrivent dans la continuité du [plan « Destination France de reconquête et de transformation du tourisme »](#) lancé fin 2021. Les actions en faveur de l'emploi des saisonniers seront enrichies d'ici à 2025 et évaluées dans le cadre du comité de filière du tourisme.

Centre Inffo vous conseille également

- [L'État et la Région PACA signent un accord pour former aux métiers en tension](#)
La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) va bénéficier d'une enveloppe de plus de 31 millions d'euros visant à résoudre les difficultés de recrutement grâce à la...
- [Une convention formation-emploi pour anticiper les futurs besoins des chantiers du Grand Paris](#)
La mise en route des premiers travaux du chantier du Grand Paris en 2018 devrait se traduire par la création d'une première salve de 18...
- [La période de chômage partiel constitue une période propice pour la formation des salariés \(Cour des comptes\)](#)
« Si elles sont plus souvent conduites à souligner les dysfonctionnements, les juridictions financières savent reconnaître les efforts consentis pour améliorer l'action publique », a...